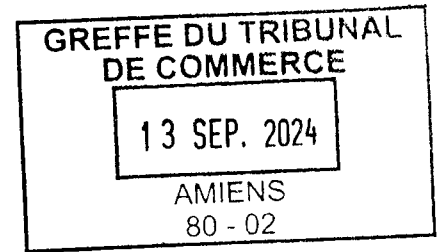


Bordereau attestant l'exactitude des informations - AMIENS - 8002 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 16/09/2024 - B2024/007477 - 2016 B 00035 - 817 646 516 - 2B EXPERTISE
COMPTABLE

2B EXPERTISE COMPTABLE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1000,00 euros
Siège social : 19 promenade des Genêts
80800 VILLERS BRETONNEUX
RCS AMIENS 817 646 516



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 AVRIL 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf avril, à quatorze heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- EURL Amiens Expertise Comptable,
Représentée par son gérant Monsieur CRAMET Jérôme,
représentant cinquante et une actions en pleine propriété,
ci 50 actions A et 1 actions B

- Madame DECOSTER Séverine,
représentant quarante-neuf en pleine propriété,
ci 49 actions B

Total des actions présentes : 100 actions en pleine propriété sur les 100 actions composant le capital social.

Monsieur CRAMET Jérôme préside la séance en qualité de Président.

Le président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les doubles de lettres de convocation avec la reconnaissance de la remise en main propre ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos 31 décembre 2023 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

Le président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et affectation des résultats ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce ;
- Approbation de ces conventions ;
- Quitus à la gérance ;
- Questions diverses.

Le président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance ;
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce.

Le président ouvre la discussion.

Divers propos ayant été échangés et personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 lesquels font apparaître un bénéfice de 22.548,62 euros.

L'assemblée générale approuve également les montants des comptes courants associés tel que figurant au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et s'élevant pour :

- EURL Amiens Expertise Comptable à 0,00 euro
- Madame DECOSTER épouse BINET Séverine à 285,29 euros.

Compte tenu des explications fournies par la gérance, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 d'un montant de 22.548,62 euros comme suit :

- Report à nouveau créditeur : 1.451,38 euros, lequel compte présente du fait de cette affectation un solde créditeur de 68.849,86 euros.
- Dividendes : 24.000,00 euros

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre l'EURL Amiens Expertise Comptable et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre Madame DECOSTER Séverine et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

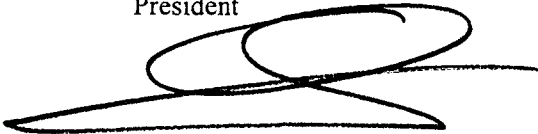
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.


Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à seize heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et tous les associés présents.

EURL Amiens Expertise Comptable
Monsieur CRAMET Jérôme
Président



Madame DECOSTER Séverine
Associée





SAS 2B EXPERTISE COMPTABLE

19 Promenade des Genêts

80800 VILLERS BRETONNEUX

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS 2B EXPERTISE COMPTABLE** relatifs à l'exercice du **01/01/2023** au **31/12/2023**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	108 484 euros
Chiffre d'affaires :	143 409 euros
Résultat net comptable :	22 549 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à VILLERS BRETONNEUX
Le 19/04/2024

Signature

Etats financiers au 31/12/2023

Bilan

Bilan

Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles	6 392	2 829	3 563	4 175
	Immobilisations financières (1)	900		900	900
	Total I	7 292	2 829	4 463	5 075
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances clients et comptes rattachés (2)	16 426	4 350	12 076	14 362
	Autres créances (3)	451		451	7 606
	Valeurs mobilières de placement	30 400		30 400	30 400
	Disponibilités	61 094		61 094	66 815
	Charges constatées d'avance				
Total II	108 371	4 350	104 021	119 182	
Total général I + II	115 662	7 179	108 484	124 257	

Passif

		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	1 000	1 000
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	100	100
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	70 301	69 753
	RESULTAT DE L'EXERCICE	22 549	16 548
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total I	93 950	87 401	
Total II			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	2 590	28 890
	Dettes fiscales et sociales	11 659	7 562
	Comptes courants d'associés	285	218
	Autres dettes		186
	Produits constatés d'avance		
Total III	14 534	36 856	
Total général I+II+III	108 484	124 257	
(1) Dont immobilisations financières - 1 an	900	(4) Dont dettes à plus d'un an	
(2) Dont créances à plus d'un an		Coût de revient des immobilisations acquises	742
(3) Dont comptes courants associés débiteurs		Prix de vente hors TVA des immob. cédées	

Détail des comptes d'Actif

Etat exprimé en euros

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Actif immobilisé	4 463	4,11	5 075	4,08	(612)	-12,06
Immobilisations corporelles	3 563	3,28	4 175	3,36	(612)	-14,66
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	242	0,22	242	0,19		
21830000 MAT.BUREAU & INFORMAT	3 743	3,45	3 499	2,82	243	6,95
21840000 MOBILIER	2 407	2,22	2 407	1,94		
28182000 AMORT.MATERIEL DE TRANSPORT	(242)	-0,22	(221)	-0,18	(21)	-9,45
28183000 AMORT.MAT.BUREAU & INFORMATIQ	(1 843)	-1,70	(1 555)	-1,25	(288)	-18,52
28184000 AMORTISSEMENT MOBILIER	(744)	-0,69	(197)	-0,16	(547)	-277,66
Immobilisations financières	900	0,83	900	0,72		
27500000 DEPOTS & CAUTIONNEMENT VERSES	900	0,83	900	0,72		
Actif circulant	104 021	95,89	119 182	95,92	(15 161)	-12,72
Créances clients et comptes rattachés	12 076	11,13	14 362	11,56	(2 286)	-15,92
041D Collectif clients débiteurs	11 206	10,33	14 362	11,56	(3 156)	-21,98
41600000 CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	5 220	4,81			5 220	
49100000 PROV. DEPRECIATION	(4 350)	-4,01			(4 350)	
Autres créances	451	0,42	7 606	6,12	(7 154)	-94,07
44562000 TVA DEDUCTIBLE SUR IMMOS			100	0,08	(100)	-100,00
44566000 TVA DEDUCT.S'ACHATS	451	0,42	4 839	3,89	(4 388)	-90,67
46870000 DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR			2 667	2,15	(2 667)	-100,00
Valeurs mobilières de placement	30 400	28,02	30 400	24,47		
50300000 VAL.MOBILIERES PLACE	30 400	28,02	30 400	24,47		
Disponible	61 094	56,32	66 815	53,77	(5 721)	-8,56
51200000 CAISSE D EPARGNE	5 417	4,99	8 432	6,79	(3 015)	-35,75
51210000 CEP CAISSE D'EPARGNE	10 718	9,88	30 468	24,52	(19 749)	-64,82
51220000 CREDIT AGRICOLE	4 908	4,52	27 916	22,47	(23 007)	-82,42
51230000 CEP CREDIT AGRICOLE	40 050	36,92			40 050	
Total du Bilan Actif	108 484	100,00	124 257	100,00	(15 773)	-12,69

Détail des comptes de Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2023	12	01/01/2022	12	Variations	%
	31/12/2023	mois	31/12/2022	mois		
TOTAL I- Capitaux propres	93 950	86,60	87 401	70,34	6 549	7,49
Capital Social ou individuel	1 000	0,92	1 000	0,80		
10130000 CAPITAL APPELE VERSE	1 000	0,92	1 000	0,80		
Réserve légale	100	0,09	100	0,08		
10610000 RESERVE LEGALE	100	0,09	100	0,08		
Report à nouveau	70 301	64,80	69 753	56,14	548	0,79
11000000 REPORT A NOUVEAU	70 301	64,80	69 753	56,14	548	0,79
Résultat de l'exercice	22 549	20,79	16 548	13,32	6 001	36,26
Provisions pour risques et charges						
Total III Dettes	14 534	13,40	36 856	29,66	(22 322)	-60,57
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 590	2,39	28 890	23,25	(26 300)	-91,04
040C Collectif fournisseurs créditeurs	2 590	2,39	28 890	23,25	(26 300)	-91,04
Dettes fiscales et sociales	11 659	10,75	7 562	6,09	4 097	54,18
42100001 BINET SEVERINE	708	0,65			708	
42820000 DETTES POUR CONGES PAYES	383	0,35	124	0,10	259	209,11
43100000 URSSAF	1 872	1,73	1 352	1,09	520	38,48
43722000 SWISSLIFE	1 045	0,96	451	0,36	594	131,55
43731000 AG2R	460	0,42	323	0,26	137	42,55
43820000 CHARGES SOC / CONGES PAYES	29	0,03			29	N/S
44210000 PAS	116	0,11	160	0,13	(44)	-27,66
44400000 ETAT IMPOTS S/BENEFI	1 057	0,97	148	0,12	909	614,19
44551000 TVA A DECAISSER	3 302	3,04	2 661	2,14	641	24,09
44571000 TVA COLLECTEE	2 686	2,48	2 342	1,89	344	14,69
Comptes courants d'associés	285	0,26	218	0,18	67	30,75
45517000 CC AEXCO			45	0,04	(45)	-100,00
45518000 CC SEVERINE BINET	285	0,26	173	0,14	112	64,57
Autres dettes			186	0,15	(186)	-100,00
46860000 DIVERS CHARGES A PAYER			186	0,15	(186)	-100,00
Total du Passif	108 484	100,00	124 257	100,00	(15 773)	-12,69

Etats financiers au 31/12/2023

ANNEXE

Immobilisations - Amortissements

Etat exprimé en euros

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2023
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport	242			242
Autres immobilisations corporelles	5 906	742	499	6 150
Immobilisations financières	900			900
TOTAL GENERAL	7 048	742	499	7 292

AMORTISSEMENTS

	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 31/12/2023
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport	221	21		242
Autres immobilisations corporelles	1 752	1 334	499	2 587
TOTAL GENERAL	1 973	1 355	499	2 829

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		412
Dettes fiscales et sociales		412
<i>DETTES POUR CONGES PAYES</i>	383	
<i>CHARGES SOC / CONGES PAYES</i>	29	

Charges à répartir

Etat exprimé en euros

	Durée amortissement ou étalement	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2023
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Charges différées					
Frais d'acquisition des immobilisations					
Frais d'émission des emprunts					
Charges à étaler					

--

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

--

Etats financiers au 31/12/2023

**ETATS
FISCAUX**

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01012023 et clos le 31122023 Régime simplifié d'imposition Régime réel normal
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Si PME innovante Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société SAS 2B EXPERTISE COMPTABLE	Adresse du siège social
SIRET 81764651600010	
Adresse du principal établissement 19 Promenade des Genêts	Ancienne adresse en cas de changement
80800 VILLERS BRETONNEUX	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante SIRET
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

B ACTIVITÉ	
Activités exercées Activités jurid. et comptables	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal <input type="text"/> 0 Bénéfice imposable à 15% <input type="text"/> 27 177 Déficit <input type="text"/>		
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10% <input type="text"/>		
2. Plus-values		
PV à long terme imposables à 15% <input type="text"/>	PV à long terme imposables à 19% <input type="text"/>	PV exonérées (art. 238 quindecies) <input type="text"/>
Autres PV imposables à 19% <input type="text"/>	PV à long terme imposables à 0% <input type="text"/>	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations		
Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines art. 44 octies A <input type="checkbox"/>
Reprise d'entreprise en difficulté art.44 septies <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activité art.44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>		Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies <input type="checkbox"/>
		Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies <input type="checkbox"/>
		Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="text"/>

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (article 223 quinquiés C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquiés C-I-2), cocher la case ci-contre
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé ACD

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : Nom et adresse du conseil :

Tél : Tél :

OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante) Identité du déclarant :

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné : Date : Lieu : V. BRETONNEUX

N° d'agrément : Qualité et nom du signataire : PRESIDENT

Signature : BECQUEREL DAVID

Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS 2B EXPERTISE COMPTABLE**
et Date de clôture de l'exercice **31122023**

K **DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIET AIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2023, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)**

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise		SAS 2B EXPERTISE COMPTABLE		19 Promenade des Genêts		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		80800 VILLERS BRETONNEUX					
SIRET		8 1 7 6 4 6 5 1 6 0 0 0 1 0				Durée de l'exercice en nombre de mois *	
						12	
						Durée de l'exercice précédent *	
						12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122023		31122022	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	012				
		014	016				
	Immobilisations corporelles*	028	030	2 829	3 563	4 175	
	Immobilisations financières* (1)	040	042	900	900	900	
	Total I (5)	044	048	7 292	2 829	4 463	5 075
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
		060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres*(3)	068	070	16 426	4 350	12 076	14 362
		072	074	451		451	7 606
	Valeurs mobilières de placement	080	082	30 400		30 400	30 400
	Disponibilités	084	086	61 094		61 094	66 815
	Charges constatées d'avance *	092	094				
	Total II	096	098	108 371	4 350	104 021	119 182
	Total général (I + II)	110	112	115 662	7 179	108 484	124 257
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000		
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		100	100		
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134		70 301	69 753		
	Résultat de l'exercice	136		22 549	16 548		
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		93 950	87 401		
Provisions pour risques et charges	154						
Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		2 590	28 890		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172		11 659	7 562		
	Comptes courants d'associés	173		285	218		
	Autres dettes	175			186		
Produits constatés d'avance	174						
Total III	176		14 534	36 856			
Total général (I + II + III)	180		108 484	124 257			
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	900	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	742	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : SAS 2B EXPERTISE COMPTABLE Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	4 350 654	656 4 350
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	4 350 684	686 4 350

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations		Reprises		
Fonds commercial	681		683		
Autres Immob. incorp.	700		705		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710		715		2
Constructions	720		725		3
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5
Matériel de transport	750		755		6
Autres immobilisations corporelles	760		765		7
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B 780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice 982 bis
Déficits imputés		983
Déficits reportables		984
Déficits de l'exercice		860
Total des déficits restant à reporter		870

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé		388
Montant de la TVA collectée		374 28 337
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378 10 508
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE **3|1|1|2|2|0|2|3** N° SIRET **8|1|7|6|4|6|5|1|6|0|0|0|1|0**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SAS 2B EXPERTISE COMPTABLE**

ADRESSE (voie) **19 Promenade des Genêts**

CODE POSTAL **80800** VILLE **VILLERS BRETONNEUX**

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) **M** Nom patronymique **BECQUEREL** Prénom(s) **DAVID**
Nom marital % de détention **51,00** Nb de parts ou actions **51**
Naissance : Date **27021974** N° département **60** Commune **BEAUVAIS** Pays **FRANCE**
Adresse : N° **19** Voie **RUE LAPLACE**
Code postal **92700** Commune **COLOMBES** Pays **FRANCE**

Titre (2) **MME** Nom patronymique **DECOSTER** Prénom(s) **SEVERINE**
Nom marital **BINET** % de détention **49,00** Nb de parts ou actions **49**
Naissance : Date **04101984** N° département **80** Commune **AMIENS** Pays **FRANCE**
Adresse : N° **19** Voie **PROMENADE DES GENETS**
Code postal **80800** Commune **VILLERS BRETONNEUX** Pays **FRANCE**

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2024

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1) Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|2|3

N° SIRET 8|1|7|6|4|6|5|1|6|0|0|0|1|0

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2B EXPERTISE COMPTABLE

ADRESSE (voie) 19 Promenade des Genêts

CODE POSTAL 80800 VILLE VILLERS BRETONNEUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, Adresse, Code postal, Commune, Pays, % de détention

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, Adresse, Code postal, Commune, Pays, % de détention

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, Adresse, Code postal, Commune, Pays, % de détention

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, Adresse, Code postal, Commune, Pays, % de détention

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, Adresse, Code postal, Commune, Pays, % de détention

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, Adresse, Code postal, Commune, Pays, % de détention

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, Adresse, Code postal, Commune, Pays, % de détention

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, Adresse, Code postal, Commune, Pays, % de détention

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT